

PV du Conseil Municipal
du 6 octobre 2022
19h

L'an deux-mille-vingt-deux le six octobre à 19h, le Conseil Municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le vendredi 30 septembre 2022, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle AUCLERC, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Ghislain Butin, Nicolas Crasnier, Marie-Isabelle Diaz, Rémy Fructus Martial Labrosse, Floriane Larue, Jean-Marc Nicolas, Élisabeth Perronnet.

Absent excusé : Noël Mercier

Absent : Jonathan Gardet

Secrétaire de séance : Annabelle Auclerc

Approbation du PV du Conseil municipal du 8 septembre 2022 :

Le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 septembre 2022 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Approbation de l'ordre du Jour :

- *Présentation du Rapport sur la Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif de Coublanc de 2021 ;*
- *Présentation du Rapport sur la Prix et la Qualité du Service de l'eau du syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin de 2021 ;*
- *Validation de l'Avant-Projet Définitif de la réhabilitation du Café de la Poste ;*
- *Validation des missions pour le Contrôle Technique (CT) et la Coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour la phase 2 : Aménagement extérieur du projet du Café de la Poste ;*
- *Attribution de la « Bourse au permis de conduire » suite au dépôt d'un dossier ;*
- *Tarifs communaux 2023 ;*
- *Repas de l'amitié : Prix du repas ;*
- *Modification de la régie « recettes diverses » ;*
- *Délibération pour dépose de ligne électrique aérienne « Les Theurots sud » ;*
- *Désignation d'un correspondant « Incendie et Secours » ;*
- *Chèques cadeaux pour les agents ;*
- *Bulletin municipal 2023 ;*
- *Validation devis ;*
- *Comptes rendus divers ;*
- *Questions diverses.*

1. Présentation du RPQS de l'assainissement collectif 2021

Marie Isabelle DIAZ présente le rapport sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif de 2021.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une publication sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal :

- **ADOPTÉ** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de 2021 ;
- **DÉCIDE** de transmettre aux service préfectoraux la présente délibération ;
- **DÉCIDE** de mettre en ligne le rapport et sa délibération sur le site www.service.eau-assainissement.fr ;
- **DÉCIDE** de renseigner et publier les indicateurs de performance sur le SISPEA.

2. Présentation du RPQS du syndicat des Eaux de la Vallée du Sornin (SIEVS)

Marie Isabelle DIAZ présente le RPQS 2021 du SIEVS : Prix de l'eau en augmentation de 5,1 % soit environ 20€ sur 120m³.

3. Validation de l'Avant Projet Définitif pour la réhabilitation du Café de la Poste

Le Maire présente l'APD après des modifications

Lot	HT	TTC
1 - VRD	65 585.00€	78 702.00€
2 - Gros Œuvre	132 650.00€	159 180.00€
3 - Charpente Couverture/Zinguerie	47 850.00€	57 420.00€
4 - Menuiserie Alu / Métallerie	64 840.00€	77 772.00€
5 - Menuiserie Bois	21 470.00€	25 764.00€
6 - Plâtrerie Peinture	37 250.00€	81 007.20€
7 - Faux Plafond	5 780.00€	6 936.00€
8 - Carrelage Faïence	37 250.00€	44 700.00€
9 - Equipement Cuisine/Bar/Epicerie	90 500.00€	108 600.00€
10 - Plomberie Sanitaires	12 000.00€	14 400.00€
11- Chauffage Ventilation	96 000.00€	115 200.00€
12- Électricité	47 000.00€	56 400.00€
Total travaux	688 401.00€	826 081.20€
Bureau études	75 724.11€	90 868.93€
Bureau de Contrôle Technique	7 572.41€	9 086.89€
Coordonnateur SPS	3 500.00€	4 200.00€
Police Dommage Ouvrage	6 500.00€	7 800.00€
Étude Géotechnique		
TOTAL COÛT D'OBJECTIF	781 697.52€	938 037.02€

Le Conseil Municipal, après délibération :

- **DÉCIDE** de valider l'avant-projet définitif comme ci-dessus ;

- **DONNE** tout pouvoir au maire ou aux adjoints pour la signature de tout document s'y rapportant.

4. Validation des missions pour le Contrôle Technique (CT) et la Coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour la phase n° 2 : Aménagement extérieur du projet du Café de la Poste

Ce point est reporté au prochain conseil suite à l'absence des devis

5. Attribution de la « Bourse au permis de conduire » suite au dépôt d'un dossier

Le Maire présente le dossier de Florian Auclerc pour le dispositif « Bourse au permis de conduire ». Le dispositif a été validé le 30 juin dernier par le Conseil Municipal et présenté au CCAS le 27 septembre qui accepte le suivi des candidats qui obtiendront cette bourse, notamment dans l'application des actions.

Le Conseil Municipal, après discussions :

- **DÉCIDE** d'apporter une aide de 300€ à Florian Auclerc au titre du dispositif « Bourse au permis de conduire » ;
- **DIT** que cette aide sera imputée à l'article 6562 lorsque le demandeur aura son permis de conduire en contrepartie d'un engagement volontaire de 10 heures (Actions) pour le CCAS.

6. Tarifs communaux 2023

Comme chaque fin d'année, il y a lieu de fixer les tarifs communaux pour l'année suivante :

- **DÉCIDE** de fixer les montants de l'année 2023 (Tableaux en annexe),
Nouveaux tarifs pour la location de la salle pour Tous.
 - Habitants de Coublanc : 180€ - 120€ (Salle) +60€ (vaisselle et lave vaisselle)
 - Habitants extérieurs : 240 - 180€ (Salle) +60€ (vaisselle et lave vaisselle)Pour les montants de la cantine et de la garderie, ils seront ré-étudiés au prochain conseil.

7. Repas de l'amitié : Prix du repas

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la date du prochain Repas de l'Amitié (pour les personnes ayant plus de 60 ans). Il aura lieu le samedi 26 novembre.

Il y a lieu de fixer le prix du repas qui sera demandé à chaque participant.

Le Conseil Municipal, après discussions :

- **DÉCIDE** de fixer le montant du repas de l'amitié à 24€/personne ;

Le choix du traiteur reste à définir.

8. Modification de la Régie « Recettes diverses »

Le Maire informe le Conseil qu'afin d'éviter de faire des titres (ASAP) par personne pour le règlement du « Repas de l'Amitié » nous avons la possibilité de rajouter l'encaissement du « repas de l'amitié » à la régie existante « Recettes diverses ». Par conséquent les sommes pourront être réglées au régisseur.

Le Conseil Municipal, après discussions :

- **DÉCIDE** de rajouter à la régie « Recettes diverses » le Repas de l'Amitié

9. Délibération pour dépose de ligne électrique aérienne « Les Theurots sud »

Le SYDESL étudie le remplacement des fils nus existants à la sortie sud du village. La solution technique envisagée pour la suppression de ceux-ci et la réalimentation des maisons existantes amène le sydesl à supprimer la ligne existante et à réalimenter la parcelle AI115 par le transformateur « Les Theurots Sud » en réseau souterrain.

De ce fait, les parcelles qui longent la ligne en fils nus aériens ne seront plus alimentées en électricité et si une demande de construction était faite dans le futur sur une de ces parcelles, ceci impliquerait une extension du réseau électrique, donc une participation de la commune pour financer celle-ci. La zone concernée ne sera pas référencée comme constructible dans le PLUintercommunal.

Un enfouissement de la ligne Télécom pourrait être envisagé, à voir suivant le restant à charge pour la commune. Nous transmettrons l'étude en début d'année pour validation ou non.

Le Conseil Municipal, après discussions :

- **DÉCIDE** de valider la dépose de ces fils nus aériens au lieu-dit « Les Theurots Sud ;
- **NOTIFIE** qu'aucune contribution ne sera réclamée à la commune pour cette affaire.

10. Désignation d'un correspondant « Incendie et Secours »

Pendant cet été caniculaire où les incendies ont été nombreux en France, un décret est paru au Journal Officiel (Décret du 29 juillet 2022) relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant Incendie et Secours.

Par conséquent il y a lieu de désigner un correspondant Incendie et Secours avant le 1^{er} novembre 2022.

M. Rémy Fructus se propose d'être le correspondant.

L'arrêté sera rédigé à cet effet.

11. Chèques cadeaux pour les agents

M. Le Maire informe les Conseillers que l'opération Chèques cadeaux de la communauté de commune n'est pas reconduite, donc plus de prise en charge de 25 %,

Cependant il reste toujours la possibilité de soutenir l'économie locale en faisant le choix d'offrir à nos employés le chèque cadeau « Les Vitrines du Sud Brionnais ».

Le Conseil Municipal, après discussions :

- **DÉCIDE** d'attribuer des chèques cadeaux « Les Vitrines du Sud Brionnais » à l'ensemble du personnel communal ;
- **DÉCIDE** de fixer le montant à 100€ par agent titulaire et 40€ pour l'agent non titulaire.

12. Bulletin Municipal 2023

Il est présenté le devis de l'imprimeur AGB de Belmont qui remplacera la plateforme Madmagz utilisée auparavant.

Ce devis s'élève à 637€HT pour l'impression de 250 exemplaires.

Le bulletin municipal sera mis en ligne sur le site internet et 250 exemplaires seront imprimés pour les personnes qui le veulent en version papier.

Pour une distribution du bulletin fin janvier 2023 il est impératif d'envoyer la trame à l'imprimeur avant le 20 décembre 2022.

13. Validation devis

- Validation du devis de « A TireLarigot Compagnie » d'un montant de 2 875,93€ pour un projet pédagogique « Découverte des musiques du monde » s'adressant aux élèves des trois classes de l'école, se déroulant de janvier à avril 2023 avec un spectacle en fin de session ;
- Devis Pompe de relevage à la STEP de Cadolon pour un montant de 2187€ HT soit 2624,40€ TTC en remplacement de la pompe achetée en nov 2019 et réparée en début d'année 2022 pour un montant de 867,60€. Voir pour un autre devis.

14. Comptes rendus divers

- Conseil communautaire ;
- SIEVS : Travaux au Pont des Rigoles prévus entre mars 2023 et le printemps 2024 ;
- Travaux réhabilitation de l'assainissement : en cours ;
- SYDESL .

15. Questions diverses

- Une rencontre avec Saint-Igny-de-Roche et Écoche va être programmée pour revoir la convention pour la station d'épuration de Cadollon ;
- L'entreprise Performance va intervenir à la bibliothèque pour des explications sur le fonctionnement des tablettes en connexion avec le tableau interactif. L'inauguration de la bibliothèque aura lieu le 18 novembre prochain ;
- Un nouvel arrêté pour la destruction des pigeons dans le bourg va être mis en place prochainement pour une intervention de l'Amicale de Chasse.

- Dates :

- Prochain conseil : Jeudi 10 novembre à 19h ;
- Cérémonie du 11 novembre : Vendredi 11 novembre à 11h ;
- Troc du CCAS : Vendredi 25 novembre ;
- Apéritif avec les agents et remise des chèques cadeaux : Vendredi 16 décembre.

La séance est levée à 22h30